

**OFFICE DES COMPAGNIES  
DEMANDE DE DÉPÔT**



# de série

Nom de l'entité : \_\_\_\_\_

Numéro d'inscription : \_\_\_\_\_ et/ou numéro d'entreprise : \_\_\_\_\_

<b>A</b>	Adresse de retour :	Personne-contact : _____ Numéro de téléphone : _____ Numéro de référence client : _____
----------	---------------------	---

<b>B</b>	Numéro de la réservation de nom, s'il y a lieu : _____	<b>C</b>	DEMANDE DE SERVICE ACCÉLÉRÉ : (Des frais supplémentaires s'appliquent.)	<b>D</b> Date d'entrée en vigueur - Date de réception des documents, à moins que vous ne spécifiez une date pouvant aller jusqu'à 30 jours plus tard : _____ / _____ / _____ Jour Mois Année Les documents seront traités, puis délivrés après cette date.
----------	--	----------	--	---

<b>E</b>	Confirmez l'adresse postale pour le rapport annuel et le renouvellement : Même adresse que dans la rubrique A Remarque : Si cette partie n'est pas remplie, nous utiliserons l'adresse du bureau enregistré comme adresse postale.	<b>F</b> Veuillez fournir une <b>adresse de courriel</b> si vous souhaitez recevoir les avis de rapport annuel et de renouvellement par voie électronique : _____
----------	--	--

**Veillez envoyer les droits et deux copies du formulaire au bureau suivant :  
Office des compagnies, 405, Broadway, bureau 1010, Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6**

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

Type de formulaire utilisé : <input type="checkbox"/> Société <input type="checkbox"/> Entreprise <input type="checkbox"/> Coopérative			Initiales : _____
Frais :	Mode de paiement OU numéro de compte :	Date de réception :	
_____ _____ _____			

Date de délivrance (jj/mm/aaaa) :	Délivré par :	Date de ramassage (jj/mm/aaaa) :	Signature (ramassage) :
-----------------------------------	---------------	----------------------------------	-------------------------

Loi sur l'enregistrement des noms commerciaux  
**ENREGISTREMENT D'UNE SOCIÉTÉ EN NOM  
COLLECTIF À RESPONSABILITÉ LIMITÉE**



1. Nom de la société en nom collectif à responsabilité limitée	
2. Nom et adresse (y compris le code postal) de la personne à laquelle le double doit être renvoyé et les renouvellements seront postés	3. Personne-ressource s'il ne s'agit pas du déclarant  Tél. (8h 00 à 16h 30)
4. (a) L'entreprise a-t-elle un numéro d'entreprise?  Oui                  Non  (b) Dans l'affirmative, indiquer ce numéro.  _____	
5. Adresse complète (avec code postal) du bureau enregistré au Manitoba	
6. Numéro de case postale distinct désigné comme adresse postale de la société en nom collectif au Manitoba (facultatif)	
7. Veuillez cocher l'un des énoncés suivants  L'enregistrement vise une société en nom collectif à responsabilité limitée du Manitoba.  L'enregistrement vise une société en nom collectif à responsabilité limitée extra-provinciale. La société a obtenu le statut d'une société en nom collectif à responsabilité limitée en vertu des lois de (du)  _____	
Nom de l'autorité législative	

8. Répondre aux deux questions suivantes

a) Quelle est la profession pratiquée par les membres de la société en nom collectif à responsabilité limitée?

\_\_\_\_\_

b) La société en nom collectif à responsabilité limitée est autorisée à pratiquer la profession ci-dessus au Manitoba en vertu de

Loi sur les comptables généraux accrédités

Loi sur les comptables agréés

Loi sur la profession d'avocat

Loi sur les comptables en management accrédités

9. Quels sont le nom et l'adresse personnelle de l'associé résidant au Manitoba qui a été désigné comme le représentant de la société en ce qui concerne les questions afférentes à la société en nom collectif :

Nom au complet

Adresse de domicile

10. À la date de l'enregistrement, quels sont le nom et l'adresse d'un deuxième associé, résidant ou non au Manitoba, qui peut représenter aussi la société :

Nom au complet

Adresse de domicile

11. Le nom commercial projeté n'est pas celui d'une autre entreprise, compagnie, corporation ou association non constituée en corporation connue, ni un nom qui peut être confondu avec l'autre nom ou qui est inadmissible pour des raisons d'ordre public.

12. La société en nom collectif s'engage à conserver au bureau enregistré indiqué à la question 5 des livres comptables, tel qu'exigé par la *Loi sur les sociétés en nom collectif*, et à remettre les documents, sans frais et sans délai, à toute personne qui les demande.

13. **La signature d'un associé est exigée.** (Important : si l'associé est une corporation, la signature d'un dirigeant de l'entreprise est exigée.)

Date

Nom de l'associé

Signature

Titre du poste (pour un dirigeant de corporation)